



ASSEMBLÉE NATIONALE

8ème législature

Droits de douane

Question écrite n° 37846

Texte de la question

M Jean-Marie Demange attire l'attention de M le ministre delegue aupres du ministre de l'economie, des finances et de la privatisation, charge du budget, sur les problemes que risquent de rencontrer les transitaires et les agences en douane frontaliere. En effet, afin de faciliter et d'accelerer le dedouanement tant a l'importation qu'a l'exportation, une procedure simplifiee de dedouanement sera mise prochainement en application. Or cette procedure simplifiee de dedouanement ne serait accordee qu'aux bureaux des douanes interieurs ce qui amenerait les transporteurs etrangers a deserter les bureaux frontiere, risquant de mettre en peril les agences en douanes concernees. Il lui demande s'il ne serait pas utile de revoir ce dossier.

Données clés

Auteur : [M. Demange Jean-Marie](#)

Circonscription : - RPR

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 37846

Rubrique : Douanes

Ministère interrogé : budget

Ministère attributaire : budget

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 14 mars 1988, page 1088